

<b>Numéro dans le SI local :</b>	924
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	71-Sciences de l'information et de la communication
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Usages des TICS et médiation sociotechnique, Écritures numériques, rédaction web et éditorialisation, Architecture de l'information, Archivage et gestion des ressources numériques
<b>Job profile :</b>	Uses of ICT and sociotechnical intermediation, Digital writing and publishing, Information Architecture, Digital archives
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Communication sciences On-line information services Communication sciences Publishing Communication sciences Media studies
<b>Implantation du poste :</b>	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
<b>Localisation :</b>	NANTERRE
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Suceptible d'être vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Depot du dossier sur support électronique via l'application SOLEIL 0 - ADRESSE MAIL OBLIGATOIRE
<b>Contact administratif :</b>	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>N° de téléphone :</b>	SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
<b>N° de Fax :</b>	01 40 97 79 87 01 40 97 74 20
<b>Email :</b>	Pas de fax soleil-ec@u-paris10.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2016
<b>Mots-clés :</b>	information-communication ; écriture numérique ; pratiques informationnelles ; technologies numériques ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Philosophie, Information-Communication, Langage, Litterature, Arts du spectacle
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA7339 (200919212Y) - DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION À L'ÈRE NUMÉRIQUE PARIS ILE DE FRANCE
<b>Dossier Papier</b>	NON
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	OUI URL application <a href="https://soleil.u-paris10.fr/">https://soleil.u-paris10.fr/</a>

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Université Paris Ouest – Nanterre la Défense		Poste n° : 924
Corps :	MCF	
Section 1 :	71 Sciences de l'information et de la communication	
Section 2 :		
Section 3 :		
<b>Profil :</b> <b>(100 caractères maximum)</b> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Usages des TICS et médiation sociotechnique, Écritures numériques, rédaction web et éditorialisation, Architecture de l'information, Archivage et gestion des ressources numériques	
<b>Job profile :</b> <b>(en anglais, 300 caractères max)</b> <i>Rubrique obligatoire</i>	Uses of ICT and sociotechnical intermediation, Digital writing and publishing, Information Architecture, Digital archives	
<b>Research fields :</b> <b>(cf. nomenclature)</b> <i>Rubrique obligatoire</i>	On-line information services Publishing Media studies	
<b>Mots-clés :</b> <b>(cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)</b>	Information-communication Écriture numérique Pratiques informationnelles Technologies numériques	

<b>Enseignement</b>	
<b>Composante :</b> <b>(40 caractères maximum)</b>	
<b>Référence composante :</b> <b>(40 caractères maximum)</b>	
<b>Profil détaillé :</b>	L'enseignant aura en charge des enseignements de 3e année de licence et de master 1 et 2, en lien avec les débouchés professionnels dans le domaine de la communication rédactionnelle et du traitement des flux d'information. Ses domaines de compétence porteront sur l'environnement

	<p>numérique et transmédiatique, les écritures numériques et l'éditorialisation, notamment collaboratives, l'architecture et le traitement de l'information, l'archivage des ressources et les pratiques professionnelles, sur lesquels il devra être en mesure d'assurer des cours théoriques et pratiques.</p> <p>Le candidat devra par ailleurs prendre part aux projets de développement du département dans le cadre de la COMUE, en assumant des responsabilités administratives et d'encadrement.</p>
<b>Département d'enseignement :</b>	Information-Communication
<b>Equipe pédagogique :</b>	Louise MERZEAU (coresponsable M2 ICEN), Lionel BARBE (responsable Licence), Camille Claverie (responsable M1 et M2 DEFI), David Buxton (responsables M1 CRDM et M2 ICEN) et Marc Hiver (responsables M2 CRDM)
<b>Directeur de département :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	<p>Noms des directeurs du département : Louise Merzeau et David Buxton</p> <p>Tél directeur dépt. :01 40 97 56 36</p> <p>Emails : Louise Merzeau <a href="mailto:merzeau@u-paris10.fr">merzeau@u-paris10.fr</a>, David Buxton &lt;<a href="mailto:david.buxton@u-paris10.fr">david.buxton@u-paris10.fr</a>&gt;</p>
<b>URL du département :</b>	<a href="http://www.u-paris10.fr/08890107/0/fiche_pagelibre/&amp;RH=univ-orgun">http://www.u-paris10.fr/08890107/0/fiche_pagelibre/&amp;RH=univ-orgun</a>

<b>Recherche</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b> <b>(préciser le n° de l'unité de recherche)</b>	EA 7339 Dicen-IDF, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CNAM, Université de Marne la Vallée
<b>Laboratoire 2 :</b>	
<b>Laboratoire 3 :</b>	
<b>Laboratoire 4 :</b>	
<b>Profil détaillé :</b>	<p>La personne recrutée effectuera sa recherche dans l'EA 7339 Dicen-IDF.</p> <p>Ses travaux viendront renforcer les recherches menées autour des dispositifs d'écritures numériques et des processus d'éditorialisation, des nouvelles modalités de diffusion des connaissances et de participation via les réseaux.</p> <p>Le chercheur devra prendre part à l'élaboration de projets scientifiques associant des membres de Dicen et d'autres laboratoires ou des professionnels.</p> <p>L'ensemble de ses recherches donnera lieu à des publications conformes aux normes mises en place par les instances d'évaluation.</p>
<b>Directeur de labo :</b>	

<b>Nom, Tél., Email.</b>	Manuel ZACKLAD Tel directeur labo : 06 77 09 55 87 Email directeur labo : <a href="mailto:manuel.zacklad@cnam.fr">manuel.zacklad@cnam.fr</a>
<b>URL du labo :</b>	<a href="http://dicen-idf.org/">http://dicen-idf.org/</a>
<b>Descriptif du labo :</b>	<p>Le laboratoire Dicen-IDF (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique – Paris, Ile-de-France) est une unité de recherche multi-tutelles entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense</p> <p># Axe 1 - Cultures numériques et action collective : entreprise, art, démocratie Responsable : Manuel Zacklad</p> <p># Axe 2 : Publication, communication et accès aux savoirs Responsable : Ghislaine Chartron</p> <p># Axe 3 : TIC et innovations de services, intelligence économique et territoriale Responsable : Christian Bourret</p> <p># Axe 4 : Traçabilité, identités et mémoires numériques Responsable : Louise Merzeau</p>

<b>Description des activités complémentaires</b>	
--	--

<b>Moyens</b>	
<b>Moyens matériels :</b>	Moyens matériels du département de l'Information-Communication et de l'UFR Phillia
<b>Moyens humains :</b>	Equipe de formation et de recherche en 71e section de l'université (2 PR, 5 MCF), équipe administrative de l'UFR Phillia
<b>Moyens financiers :</b>	Formation initiale et continue pour l'enseignement. Pour la recherche : financements publics, dotation de l'université, contrats avec des entreprises.
<b>Autres moyens :</b>	

<b>Autres informations</b>	
<b>Compétences particulières requises :</b>	

<b>Audition des candidats</b>	
<b>L'audition inclus une mise en situation professionnelle</b>	# Oui <b>X Non</b>
<b>Le cas échéant, description des modalités de mise en situation</b>	

**DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

**ATTENTION**

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Par ailleurs, les fournisseurs d'adresses mail WANADOO, ORANGE et NOOS peuvent rejeter les messages émis d'une adresse [@u-paris10.fr](mailto:@u-paris10.fr)

Dans la mesure du possible, les candidats doivent donc indiquer une adresse mail hébergée chez un autre fournisseur.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

**1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

**Les documents administratifs en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction en français.**

<b>POUR TOUS LES CANDIDATS</b>	Déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée et signée
	Copie d'une pièce d'identité avec photographie
	Curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités, et mentionnant les travaux qui seront adressés au comité de sélection si le candidat est convoqué pour une audition
	Copie du rapport de soutenance du diplôme détenu
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pièce attestant de la possession de l'un des titres suivants : doctorat, habilitation à diriger des recherches, doctorat d'état, doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle ou diplôme de docteur ingénieur ;</li> <li>- <b>ou</b> dispense du doctorat accordée par le CNU.</li> </ul>

<p><b>CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION</b></p>	<p>- Attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de MCF et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions (<i>soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016</i>) ;</p> <p>- <b>ou</b>, si le candidat ne peut justifier de 3 ans d'ancienneté, accord de son chef d'établissement d'affectation donné après avis favorable du conseil académique en formation restreinte ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école.</p>
<p><b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</b></p>	<p>- Attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, permettant d'établir :</p> <p>° Son appartenance à l'une des catégories suivantes :</p> <p>1° Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du CNU ;</p> <p>2° Conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine ;</p> <p>3° Membres des corps recrutés par la voie de l'ENA ou de l'Ecole Polytechnique ;</p> <p>4° Fonctionnaires anciens élèves des ENS ;</p> <p>5° Magistrats de l'ordre judiciaire ;</p> <p>6° Membres des corps d'ingénieurs de recherche et membres du corps des ingénieurs de recherche et formation ;</p> <p>7° Fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des MCF <u>et</u> titulaires de l'HDR, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle ou du diplôme de docteur ingénieur.</p> <p>° Et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions (<i>soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016</i>).</p> <p>Pour les candidats mentionnés au 7° ci-dessus :</p> <p>- Copie de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ;</p> <p>- Document attestant de l'indice terminal du corps ou cadre d'emploi auquel appartient le candidat.</p>
<p><b>CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</b></p>	<p>- Tout document justifiant de l'exercice d'une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...) ;</p> <p>- copie du doctorat, ou copie des diplômes, qualifications ou titres de niveau équivalent au doctorat.</p>

**Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :**

**ATTENTION : pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :**

Candidat 'Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap). Pièces justificatives requises.

Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (*soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016*).

### **La situation de séparation de conjoints s'apprécie au regard de critères cumulatifs :**

- Les fonctionnaires séparés, pour des raisons professionnelles, de leur conjoint ou de leur partenaire de PACS. Dans ce dernier cas, ils doivent justifier se soumettre à l'obligation d'imposition commune ;
- A titre indicatif, le ministère de l'enseignement supérieur considère que la distance lieu de travail du conjoint – lieu de travail de l'enseignant-chercheur est supérieure ou égale à 250 kilomètres (trajet aller). Pour le conjoint qui n'exerce pas d'activité professionnelle, le rapprochement portera sur sa résidence privée, sous réserve qu'elle soit compatible avec son précédent lieu de travail et qu'il soit inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi.

### **Pièces à fournir :**

- **Pour les personnes mariées** : une copie du livret de famille ;
- **Pour les partenaires de PACS** :
  - une attestation d'inscription délivrée par le greffe du tribunal d'instance ayant enregistré le PACS, accompagné le cas échéant de l'acte de naissance ou du certificat de grossesse ;
  - et le dernier avis d'imposition sur le revenu (ou attestation de dépôt de déclaration fiscale commune pour les revenus 2015) ;
- **Pour les concubins** :
  - une copie de l'acte de naissance du ou des enfants ou, des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou une copie du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- **Pour les personnes mariées, les partenaires de PACS et les concubins** :
  - Attestation récente (moins de 3 mois) de l'employeur du conjoint salarié précisant le lieu d'activité. Pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAFF ;
  - Justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile (facture EDF, quittance de loyer, etc.).

### **Sont considérés en situation de handicap :**

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime générale de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3<sup>e</sup> catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Fournir tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

## 2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES

=> **Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application SOLEIL :**

<https://soleil.u-paris10.fr/>

Après validation de sa candidature sur GALAXIE, chaque candidat reçoit automatiquement, **sous 24 heures**, un mail lui communiquant le mot de passe qui va lui permettre de se connecter sur SOLEIL. L'identifiant est le même que sur GALAXIE.

**Attention :** les personnes ayant déjà candidaté à un poste de l'Université Paris Ouest via SOLEIL les sessions précédentes ne reçoivent pas ce message. Leur mot de passe SOLEIL reste le même.

=> **L'ensemble des documents doit être déposé sur soleil au plus tard le 31 mars 2016**

Tout document déposé par une autre voie que l'application SOLEIL sera irrecevable.

Tout document déposé au-delà du 31 mars 2016 sera irrecevable.

Tout dossier incomplet au-delà du 31 mars 2016 sera irrecevable.

**NB :** Les candidats retenus pour une audition adresseront directement au comité de sélection les travaux mentionnés dans le curriculum vitae, selon les modalités qui leur seront indiquées par le comité. Ces documents ne seront pas déposés sur SOLEIL.

=> **Les formats de document autorisés sont les suivants :**

- Microsoft Word (format .doc)
- Microsoft Excel (format .xls)
- Open Office (formats .odt ou .ods)
- Adobe (format .pdf)
- ZIP (.zip)

=> **La taille de chaque pièce est limitée à 5 Mo.**

**Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur SOLEIL.**